

REGLEMENT CHAMPIONNATS DE FRANCE 2017



MASTER D'ATTELAGE

Du 6 octobre au 8 octobre 2017 à Lignières (18)

Pour tout ce qui ne figure pas aux présents Règlements, il est fait application des règlements des compétitions de la FFE en vigueur : Dispositions Générales et Spécifique Attelage, complétés par les éventuels rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

GENERALITES

Un meneur ne peut engager qu'un seul attelage et donc participer qu'à un seul championnat sur le même événement.

En dessous de quatre engagés, un championnat peut être annulé.

Dans tous les Championnats, des meneurs peuvent être sélectionnés par la DTN.

Listes de qualifications arrêtées le vendredi 22 septembre 2017.

Clôture des engagements le lundi 25 septembre 2017.

QUALIFICATION

Les points générés en cas de participation au Master d'Attelage de l'année précédente ne sont pas pris en compte.

Amateur Elite Grand Prix:

Sont qualifiés, tous les meneurs :

- compris dans les N premiers de la liste de qualification correspondant à chaque championnat (Liste de qualification = extraction du classement permanent par indice et par type d'épreuve)
- et avec au moins 4 classements minimums obtenus sur des épreuves Amateur Elite Grand Prix ou Internationales de niveau supérieur ou égal à 2*.

Amateur 1 Grand Prix :

Sont qualifiés, tous les meneurs :

- compris dans les N premiers de la liste de qualification correspondant à chaque championnat (Liste de qualification = extraction du classement permanent par indice et par type d'épreuve)
- et avec au moins 4 classements minimums obtenus sur des épreuves Amateur 1 Grand Prix ou Amateur Elite Grand Prix ou Internationales de niveau supérieur ou égal à 2*.

FERMETURE

Amateur 1 Grand Prix

Les épreuves sont fermées aux meneurs comptant 4 classements ou plus obtenus en épreuves d'attelage Amateur Elite Grand Prix et ou Internationales de niveau supérieur ou égal à 2*.

RAPPEL REGLEMENTAIRE

Prendre part à une épreuve support d'un Championnat départemental ou interdépartemental, régional ou interrégional permet d'obtenir le double de points et de classements.

Le raisonnement est le même pour les épreuves supports du Grand Régional qui elles sont multipliées par 1,5.

CONDITION DE PARTICIPATION

CHAMPIONNATS	LFC	Qualifications meneurs
Amateur Elite GP Team	PRO ou AMATEUR	Les 15 premiers de la liste Amateur Elite GP Team
Amateur Elite GP Paire		Les 10 premiers de la liste Amateur Elite GP Paire
Amateur Elite GP Solo		Les 10 premiers de la liste Amateur Elite GP Solo
Amateur Elite GP Poney Team		Les 10 premiers de la liste Amateur Elite GP Poney Team
Amateur Elite GP Poney Paire		Les 10 premiers de la liste Amateur Elite GP Poney Paire
Amateur Elite GP Poney Solo		Les 10 premiers de la liste Amateur Elite GP Poney Solo
Amateur 1 GP Team	AMATEUR	Les 10 premiers de la liste Amateur 1 GP Team
Amateur 1 GP Paire		Les 15 premiers de la liste Amateur 1 GP Paire
Amateur 1 GP Solo		Les 20 premiers de la liste Amateur 1 GP Solo
Amateur 1 GP Poney Team		Les 10 premiers de la liste Amateur 1 GP Poney Team
Amateur 1 GP Poney Paire		Les 15 premiers de la liste Amateur 1 GP Poney Paire
Amateur 1 GP Poney Solo		Les 20 premiers de la liste Amateur 1 GP Poney Solo

Dans le cas où tous les concurrents qualifiés ne sont pas engagés et dans la limite du nombre maximum prévu, la Direction Technique Nationale peut étudier les demandes des dix meneurs immédiatement suivants sur la liste de qualification.

Ces meneurs doivent motiver leur demande en l'envoyant par email à attelage.inter@ffe.com et s'engager avant la date de clôture des engagements.

Ces demandes sont étudiées dans l'ordre du classement des meneurs sur la liste de qualification. La décision est communiquée dans les 48h suivant la clôture des engagements.

DEROULEMENT

Ordre des tests : Dressage – Marathon – Maniabilité.

Normes techniques : définies par le règlement des épreuves Grand Prix correspondantes.

Participation coéquipier(s)

En marathon, un coéquipier peut groomer jusqu'à 2 attelages différents mais uniquement si les attelages ne figurent pas au sein de la même épreuve.

En marathon, un meneur peut participer également 1 fois en tant que groom mais uniquement si les attelages ne figurent pas au sein de la même épreuve.

En dressage et maniabilité, il n'y a pas de limitation mais les horaires de passage ne sont pas adaptés en fonction des participations multiples.

DOTATIONS

CHAMPIONNATS	DOTATIONS		
	Classement général		
	1^{er}	2^{ème}	3^{ème}
Amateur Elite GP Team	2 000 €	1 500 €	1 100 €
Amateur Elite GP Paire	1 200 €	900 €	700 €
Amateur Elite GP Solo	450 €	350 €	250 €
Amateur Elite GP Pony Team	750 €	550 €	450 €
Amateur Elite GP Pony Paire	350 €	250 €	200 €
Amateur Elite GP Pony Solo	250 €	190 €	150 €
Amateur 1 GP Team	900 €	750 €	500 €
Amateur 1 GP Paire	600 €	450 €	350 €
Amateur 1 GP Solo	200 €	150 €	100 €
Amateur 1 GP Pony Team	350 €	250 €	200 €
Amateur 1 GP Pony Paire	150 €	120 €	100 €
Amateur 1 GP Pony Solo	100€	80 €	60 €

En complément des dispositions générales, pour tout championnat se courant avec moins de 4 partants, le versement des dotations est soumis à l'obtention d'une note de dressage >ou= à 60% soit <ou= à 64 pts de pénalités, hors pénalités pour incident.

Total des dotations = 17 000 €